Titre : **31e REGIMENT D'INFANTERIE** **HISTORIQUE** **1855-1871**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1851-1871**
Auteur : **LIEUTENANT BELENET**	Origine : **SHD** **Cote 89742**
Référence : **Imprimerie militaire H. Charles-Lavauzelles** **Paris et Limoges** **1886**	Transcripteur : **MFR** Date : **2014**

Ancestramil

31e REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

EXTRAIT DE L'HISTORIQUE 1615-1871

PERIODE 1855-1871

Campagne de Crimée (1855).

Embarqué à Marseille le 29 septembre, le régiment débarqua à Kamiesh le 13 octobre. Le seul combat où il assista fut celui du 31 octobre. Il occupait la gauche des positions de la Tchernaïa, près du pont de Traktir. Malgré cela, le régiment perdit un grand nombre d'hommes par le froid et le typhus et fut réduit près de moitié, après avoir débarqué 2 763 hommes en arrivant à Kamiesh.

Ordre du jour laissé au 31e lors de son départ de Crimée.

« Le 31e de ligne reçoit l'ordre de s'embarquer mardi prochain pour rentrer en France. Je ne laisserai pas partir ce beau régiment sans lui adresser quelques paroles d'adieu et sans lui exprimer les regrets que m'ont fait ressentir les cruelles épreuves auxquelles il a été soumis pendant son court séjour en Crimée. Mais je félicite en même temps MM. les officiers du dévouement et de la fermeté qu'ils ont montrés dans ces pénibles circonstances. Ayant fait pour la plupart la guerre en Afrique, habitués à la vie des camps, ils ont donné les meilleurs exemples à leurs soldats. J'adresse surtout mes remerciements au lieutenant-colonel ***HUGUET****, commandant actuellement le régiment, dont la vieille expérience est devenue si utile au corps dans ces derniers temps. Le 31e est composé d'éléments excellents et il saura toujours tenir partout un rang honorable.*

Signé : **VERGE**. »

Campagne de 1870.

Le 31e, commandé par le colonel **SAUTEREAU**, fut conduit au camp de Châlons pour faire partie du 6e corps (**CANROBERT**) et aller s'enfermer dans Metz. L'ordre de départ pour Metz lui fut donné trop tard ; les voies ferrées étaient déjà occupées par les Prussiens, et le régiment, forcé de rétrograder, fut désigné pour faire partie du 12e corps (général **TROCHU**, puis général **LEBRUN**). Le 12e corps, réuni aux 1er, 5e et 7e, ne forma qu'une armée sous les ordres du maréchal **de MAC-MAHON.**

Le 31e, parti du camp de Châlons le 11 août, arrivé à Reims le 22, à Rethel le 24 et enfin le 30 à Mouzon, d'où il put entendre et voir la canonnade de Stenay et Beaumont, où le 5e corps venait d'être surpris par le **prince de SAXE.**

Combat de Mouzon.

Le 30 eut lieu le combat de Mouzon. Le régiment, qui n'avait pas quitté ses positions, prit les armes vers 2 heures de l'après-midi, pendant que le 5e corps continuait à descendre la rive gauche de la Meuse, défendant les hauteurs pied à pied et opérant sa retraite sur Mouzon. Le 31e envoya sur la Meuse son 3e bataillon qui, en même temps qu'une brigade de la division **GRANDCHAMP,** facilita par sa présence et par ses feux le mouvement rétrograde des divers régiments du 5e corps. Pendant ce temps, la division **LACRETELLE** occupait fortement les

hauteurs sur la rive droite. Les deux premiers bataillons du 31e surveillaient la route même de Stenay. Les 20e et 14e de ligne, en partie déployés en tirailleurs le long de la Meuse, occupaient et surveillaient la rive droite de ce fleuve. A la nuit tombante, le combat cessa ; le 12e corps conserva les fortes positions dominant la plaine de Mouzon et empêcha par son attitude l'ennemi de passer la Meuse et d'occuper Mouzon. Toutefois, les Prussiens criblèrent de leurs obus cette malheureuse ville, et l'on put voir au milieu de l'obscurité les flammes qui la dévoraient.

Retraite sur Donzy, le 31 août.

Vers minuit et demi la division reçut l'ordre de se mettre en marche sur Donzy, avec mission de protéger les bagages du 12e corps, ce qui retarda considérablement sa marche. Aussi, pendant que la division d'infanterie de marine luttait avec vigueur à Bazeilles contre les Bavarois du prince royal de Prusse, la division **LACRETELLE**, dont faisait partie le régiment, protégeait la longue file de voitures qui encombraient les routes et continuaient péniblement leur route au pied des hauteurs de Donzy, s'arrêtant à chaque instant pour maintenir, par le feu de son artillerie et de ses tirailleurs, l'ennemi posté sur la rive gauche de la Meuse. Ce ne fut que vers les 6 heures du soir qu'elle se replia sur les villages de la Petite Moncelle et de Loigny, pour y gravir ensuite les hauteurs qui contournent la place de Sedan. Vers 9 heures environ, le régiment put seulement rejoindre son bivouac.

Bataille de Sedan.

Le 1er septembre, vers 4 heures du matin, le canon gronda à la droite du 12e corps. Les Prussiens, faisant effort de nouveau sur Bazeilles, finirent par l'enlever. Le général **LACRETELLE** avait aussitôt donné l'ordre aux trois régiments de la division de se maintenir vigoureusement en avant de leurs positions de la veille au soir et de disputer vivement à l'ennemi les villages du fond de l'étroite vallée qui sépare les hauteurs de Donzy de celles de Sedan.

En effet, le grand mouvement tournant qu'on prévoyait déjà la veille s'accentua de plus en plus vers les 9 heures du matin, et notre front fut vivement attaqué. Les 14e et 20e de ligne furent portés dans le fond de Doigny et vers Givonne ; le 31e à Doigny même et en partie à la Petite Moncelle.

Le colonel du régiment, M. **SAUTEREAU,** disposa ses trois bataillons de la manière suivante : 3 compagnies à la Petite Moncelle, le 2e bataillon à Doigny, 3 compagnies à mi-côte vis-à-vis du front de Doigny, avec mission de défendre vigoureusement ce passage ; enfin, le 3e bataillon en réserve sur la crête des hauteurs et en bataille à environ 500 mètres en arrière de la ligne des positions des deux premiers bataillons. Jusqu'à midi et demi, les deux premiers bataillons se maintinrent dans leurs positions en faisant éprouver quelques pertes aux tirailleurs ennemis (Saxons), qui tentèrent de se loger dans les clôtures et les maisons de ces deux villages (Doigny et la petite Moncelle). Le régiment subissait dès le matin, des pertes sensibles, et malgré les obus et les projectiles dont son front et même sa réserve (3e bataillon) étaient criblés, il n'aurait cédé de longtemps ses positions, si, vers midi, les troupes de la division à sa droite n'avaient, devant des forces supérieures, prononcé le mouvement de retraite, et si les régiments placés à sa gauche, après avoir vigoureusement défendu leurs positions n'avaient, en se retirant, dégarni la ligne. Ce n'est que vers 1 heure que les compagnies du régiment se replièrent successivement dans différentes directions sur les hauteurs et vinrent se reformer en arrière du 3e bataillon.

Amestrami

En l'absence du colonel **SAUTEREAU** qui avait été grièvement blessé vers 10 heures, pendant qu'il achevait de conduire à de nouveaux emplacements quelques compagnies du 2e bataillons postées dans les villages de Doigny et de Petite-Moncelle, le lieutenant-colonel M. **Le MINIHY de La VILLE-HERVE** réunit dans un chemin creux une dizaine de compagnies et dirigea cette colonne dans la direction de la place de Sedan vers laquelle des troupes de tous les corps d'armée opéraient leur retraite ; les autres compagnies du régiment, battant en retrait également, se replièrent dans la même direction en deux colonnes.
Dans ce mouvement rétrograde, la colonne commandée par le lieutenant-colonel fut coupée par des corps isolés de toutes armes qui se repliaient en désordre sur Sedan ; trois ou quatre compagnies environ furent rencontrées par le général **LEBRUN** et dirigées par lui vers les jardins et maisons de campagne qui sont situées aux portes de la ville (faubourg de Balan) et dont les Prussiens cherchaient depuis quelques heures à déloger nos soldats ; le reste de la colonne se replia vers le nord de la place.
Plus tard, vers 3 h ½, le général en chef, M. **de WIMPFFEN,** tenta une sortie générale de Sedan avec les troupes de toutes armes qui s'y trouvaient massées : mais à peine 2 000 hommes répondirent à son appel, tellement le découragement et la démoralisation étaient grands. Quelques compagnies du 31e, ayant à leur tête leur vaillant lieutenant-colonel, prirent part à cette sortie et y éprouvèrent des pertes irréparables : le lieutenant-colonel tomba frappé à mort d'une balle à la tête.
Vers 6 heures, toute l'armée s'était réfugiée à Sedan ; une partie du 31e passa la nuit sur les remparts de la citadelle, une autre dans l'intérieur de la ville ; ce n'est que le lendemain qu'il parvint, au milieu du désordre général, à se réunir sous les remparts près de la porte de Balan.
La bataille était perdue, malgré le courage et les efforts du 31e dont les pertes si nombreuses dans cette triste journée seront toujours une cause de deuil pour le régiment. Le colonel grièvement blessé, le lieutenant-colonel tué, 4 autres officiers tués, 3 morts des suites de leurs blessures, 12 blessés dont plusieurs amputés, 80 soldats tués, 225 blessés et 150 disparus, telles sont les pertes de cette fatale journée sans compter ceux, qui, conduits en Allemagne, comme prisonniers de guerre, ne revirent jamais la France.

Nom des officiers tués ou blessés à la bataille de Sedan.

Tués : lieutenant-colonel **Le MINIHY de La VILLE-HERVE ;** commandant **de LACVIVIER** ; capitaines **TESSIER, BOTTEE, PRIEUR, BEAUDUIN** ; lieutenant **VARM** ; sous-lieutenant **ROUBILLA**.
Blessés : colonel **SAUTEREAU** (2 blessures) ; commandant **IRLANDE** (4 blessures) ; capitaines **MONCOURT** (amputé du bras gauche), **RIBETTI, ZEIN, CHARRIERE, BLOT ;** lieutenants **BAJOLET** (amputé du bras droit), **DENIZET, MAUNY, GERARD,** et sous-lieutenant **PONSARD**.

Différentes fractions du 31e pendant la campagne.

Le 4e bataillon du 31e, formé avec les 7es compagnies et placé sous les ordres du commandant **BIDOT**, servit à former le 124e régiment de marche qui assista au combat de Châtillon (19 septembre), de Champigny (20 décembre), du Bourget (21 décembre) et de Buzenval. Les 8es compagnies servirent à former : les unes, le 38e de marche devenu plus tard le 38e régiment de ligne qui assista à l'affaire du Bourget et au bombardement de Saint-Denis ; les autres, le 32e régiment de marche qui fit partie de l'armée des Vosges et assista ensuite à la bataille de Nuits et à celle d'Héricourt.
Le dépôt du régiment, commandé successivement par le major **VITU**, le capitaine d'habillement, le capitaine trésorier et enfin le major **TARDIF**, équipa et arma plus de 5 000

hommes pendant la campagne, organisa ensuite 11 compagnies à 220 hommes dont huit furent versées dans un régiment de marche et les autres servirent à constituer le 81e régiment de marche.

Formation du 31e régiment de marche.

Le 31e régiment de marche fut formé le 22 septembre 1870, au Mans, par 18 compagnies tirées de 18 régiments différents et placé sous le commandement du lieutenant-colonel **COUDERT de FOULONGES.** Le régiment servit, avec le 22e régiment de mobiles et un bataillon de chasseurs à pied, à former la 1re brigade du 16e corps ; ce dernier faisant lui-même partie de l'armée de la Loire.

Bataille de Coulmiers.

Le 9 novembre, à 10 heures du matin, le premier coup de canon fut tiré sur le champ de bataille de Coulmiers, glorieux début d'une armée composée de soldats qui, pour la plupart, savaient à peine tenir un fusil et dont le patriotisme tenait lui d'instruction militaire. Le régiment de marche se montra digne de ses devanciers ; à 4 heures, le lieutenant-colonel tombait pour jamais, frappé à la tête de ses troupes ; à 5 heures, le village et le bois de Coulmiers étaient entre les mains du 31e, 20 soldats tués et 176 disparus prouvaient que ce n'était pas sans se défendre que les Prussiens avaient cédé devant ces braves. Quatre officiers furent blessés : MM. **MAGNIERE,** capitaine adjudant-major ; **ALESSANDRINI**, lieutenant ; **SAULT** et **BAILLY**, sous-lieutenant.

Combat de Loigny.

Ce fut le lieutenant-colonel **ROUDE** qui, arrivé au corps le 23 novembre, conduisit le régiment au feu le 2 décembre. Le 31e formait l'extrême gauche de la ligne de bataille ; il attaqua avec beaucoup d'élan la position retranchée de la ferme de Beauvillers, mais, explosé à un feu terrible, il fut en outre accablé par le nombre. A midi, l'ennemi, dont les forces augmentaient sans cesse, prononça sur la gauche un mouvement tournant qui fut décisif et qui força les trois bataillons du régiment à se séparer et à battre en retraite.
2 officies tués (lieutenant **HENRIOT** et sous-lieutenant **GRISETTI**, 7 officiers blessés, 26 hommes tués, 788 blessé ou disparus, telles furent les pertes du régiment dans cette belle défense qui fut continuée le lendemain à Boulay par le 1er bataillon ; cette portion du 31e perdit encore un officier, 2 hommes et 25 blessés. Le lieutenant-colonel avait eu son cheval tué sous lui à Loigny.

Retraite sur la Loire.

Malgré son brillant succès à Coulmiers, l'armée de la Loire, forcée de se replier devant des forces supérieures, cherchait partout à tenir tête à l'ennemi et à ne céder que pied à pied, en l'arrosant de son sang, chaque point où l'ennemi pouvait être arrêté.
A Saint-Laurent-des-Eaux, le chef du détachement (capitaine **MONERON**) fut tué ; à Herbault, le premier bataillon couvrait la retraite ; enfin, à Château-du-Loir, les restes du régiment se trouvèrent réunis sous le commandement du lieutenant-colonel **ROUDE**.

Amis Tranchi

Retraite sur Le Mans.

Presque chaque jour de cette glorieuse retraite est marqué par un combat, et chaque combat par des pertes sérieuses. Le 9 janvier, en deux heures, le lieutenant **GEORGES** était tué à Chassaignes et 99 hommes tués, blessés ou disparus ; le 11, le régiment se battait à Arnage où, arrivé à 4 heures et demie du soir, après une marche de 25 kilomètres, il laissa 58 hommes ; le 12, il perdit 34 hommes avant de traverser Le Mans ; le 13, le lieutenant **ERMEL** était blessé et le régiment perdit encore 39 hommes, après avoir combattu par un froid excessif. Le régiment, chargé de protéger la retraite, ne parvint à son cantonnement qu'à 3 heures du matin. Le 15, nouveau combat à Vaigne, 17 hommes de perdus. – Enfin, l'armistice arriva et le régiment, réduit à 1 700 hommes vers le 29 janvier, put prendre un peu de repos.

Le 31e de marche fait partie de l'armée de Versailles.

La guerre était terminée, la France accablée par sa défaite et foulée aux pieds des vainqueurs se voyait enlever ses enfants et ses trésors, tandis que les familles éplorées attendaient, anxieuses, des nouvelles de leurs enfants morts ou disparus au champ d'honneur. L'armée, décimée par le feu ennemi, abattue par ses malheurs, était désorganisée et se voyait contrainte de supporter les insultes des barbares qui célébraient leurs triomphes. Tel fut le moment que choisirent des hommes portant le nom de Français pour renverser toute espèce de pouvoir, satisfaire à la faveur du désordre les plus viles passions, et se venger de ceux qui, pendant le siège de Paris, les avaient forcés à remplir leurs devoirs de citoyens, en défendant la capitale assiégée.
Le général **Clément THOMAS,** Mgr l'archevêque de Paris et tant d'autres, allaient tomber sous les coups de ces forcenés et mourir à la lueur de Paris en feu. Le 31e, réduit à 250 hommes, ne pouvait pas encore se reposer de ses fatigues et il fut désigné pour faire partie de l'armée de Versailles.

Combat de Levallois-Perret.

Le régiment assista à la prise du pont de Neuilly (7 avril), à l'attaque de l'avenue de Neuilly (27 avril, à l'occupation des positions d'Asnières (9 mai) et au combat de Levallois-Perret (22 mai).
A 2 heures du soir, le régiment se mit en marche le long des remparts. Le but du mouvement était de balayer les insurgés qui occupaient Levallois-Perret et de nettoyer tout l'espace compris entre la Seine et les fortifications. Le 1er bataillon (capitaine **CHARRIERE**) s'avança par la rue de la Mairie, ayant pour objectif la grande barricade du boulevard Bineau ; le reste du régiment, commandé par le lieutenant-colonel **GUEYTAT**, s'avançait sur le même point par la rue du Marché. A la vue des deux colonnes du 31e, l'ennemi commença un feu violent, mais qui dura à peine un quart d'heure, car, à la vue des soldats s'élançant au pas de course à l'attaque de la barricade, il se débanda et se réfugia vers Paris, laissant 22 bouches à feu et un parc considérable en munitions et matériel.
Deux furent blessés (capitaine **CHARRIERE**, lieutenant **KLEIN**), 2 hommes furent tués et 3 blessés.
Le 23 mai, après avoir chassé les insurgés de Saint-Ouen, le régiment entrait dans Paris.

Opérations dans Paris.

Le 24 mai, à 6 heures du matin, le régiment commença l'attaque de la garde du Nord défendue par plusieurs barricades ; à midi il en était maître, laissant 8 tués et 27 blessés ; les 25 et 26, il occupait la garde de l'Est, débarrassait les rues du faubourg Saint-Martin, Philippe-Gireau et Château-Landon, ayant 1 officier (lieutenant **PEG**) et 5 hommes blessés. Le 27, le régiment n'eut qu'un seul homme tué, à la prise de la barricade de la rue des Ecluses-Saint-Martin défendue par une pièce de canon et un grand nombre d'insurgés. Le 29, l'armée prenait définitivement possession de Paris.

Pertes du régiment. – Citations.

Sur 520 hommes, le régiment eut 3 officiers blessés. Cette perte est faible assurément, eu égard aux difficultés de cette funeste guerre civile ; ce résultat fait honneur à la sagesse et à l'intelligence des officiers qui ont su ménager la vie de leurs hommes et elle témoigne également de la parfaite obéissance et discipline des soldats.
Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : MM. **GUEYTAT**, lieutenant colonel ; **CHIROUSSOT** et **BARRED**, chefs de bataillon ; **TEUTSCH,** capitaine ; **GAZEL**, lieutenant ; **CHIPOT**, tambour-major ; **LEROUX**, soldat.

Fusionnement du 31e régiment de marche et du 31e de ligne.

Le 16 juin, le colonel **LECLAIRE** prit le commandement du 31e de marche, puis, par l'ordre du Ministre de la Guerre, le 31e de marche a été fusionné avec le débris du 31e de ligne qui s'étaient reformés au dépôt de l'Ile-de-Ré. Le 29 août, le colonel **SAUTEREAU** prit le commandement du régiment fusionné redevenu le 31e régiment d'infanterie.

Ancestrami